



La commune d'Anthon recrute :

➔ **un agent de services pour l'école et la cantine scolaire**

## Missions du poste :

- Assurer l'entretien des locaux de l'école maternelle et de la salle des fêtes (entretien quotidien + entretien approfondi lors des vacances scolaires)
  - Aspirer, balayer, laver, dépoussiérer les locaux et les surfaces.
  - Organiser méthodiquement son travail en fonction du planning et des consignes orales ou écrites.
  - Manipuler et porter des matériels et des machines (autolaveuse).
  - Respecter les consignes d'utilisation et effectuer le choix et le dosage des produits en fonction des surfaces à traiter.
  - Respecter la discrétion requise lors d'interventions dans les locaux occupés.
  - Nettoyer et ranger les matériels, les machines et les fournitures d'entretien après utilisation
- Participer aux missions de distribution, de service des repas et d'accompagnement des enfants au restaurant scolaire
  - Assurer la surveillance de la cantine.
  - Assurer l'encadrement des enfants au cours du repas et réaliser le service à table
  - Respecter les règles d'hygiène.
- Au sein du restaurant scolaire : encadrer et animer le temps méridien
  - Mettre en place des activités adaptées au temps méridien et veiller au bien être de l'enfant

## Compétences :

- Bonne connaissance des techniques et protocoles de nettoyage
- Bonne connaissance des règles d'hygiène spécifiques aux locaux nettoyés
- Savoir encadrer un groupe d'enfants
- Savoir animer et organiser des jeux, des activités manuelles, sportives...
- Savoir assurer la sécurité des enfants et gérer les conflits entre les enfants
- Savoir appliquer les règles d'hygiène et de sécurité liées au service des repas
- Posséder une grande capacité d'écoute
- Etre capable de travailler en équipe
- Discrétion indispensable

## Expérience et diplômes :

Expérience souhaitée (nettoyage des locaux et surveillance des enfants)

## Caractéristiques du poste :

- Horaires du poste : horaires variables semaines scolaires et semaines vacances scolaires
  - Travail en soirée (jusqu'à 20h30) lors de semaines scolaires
- Quotité de travail : 23h00 hebdomadaires (temps de travail annualisé).
- CDD de 12 mois renouvelable
- Poste à pourvoir à **partir du 23 août 2021**
- Pour le détail des horaires de travail et toute autre question relative à cette offre merci de bien vouloir contacter Mme BRIGNOLAS Emmanuelle au 04.78.32.13.22.

## Candidatures :

Merci d'adresser à M. le Maire d'Anthon une lettre de motivation et un Curriculum Vitae par courrier ou par mail : Mairie d'Anthon - Montée de la Barre- 38280 ANTHON  
contact@mairie-anthon.fr